

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

Adoption de l'inventaire architectural

Avis public est donné, par la soussignée, que le conseil de la MRC des Maskoutains a adopté l'inventaire du patrimoine bâti pour les municipalités suivantes :

- Saint-Barnabé-Sud
- Saint-Hugues
- Saint-Hyacinthe
- Saint-Jude
- Saint-Liboire
- Sainte-Madeleine
- Saint-Pie
- Saint-Simon
- Saint-Valérien-de-Milton

Cet inventaire a été réalisé conformément aux dispositions de la *Loi sur le patrimoine culturel* et vise à identifier et documenter les immeubles présentant un intérêt patrimonial sur les territoires visés.

L'inventaire architectural est disponible pour consultation sur le site Internet de la MRC des Maskoutains au www.mrcmaskoutains.qc.ca/inventaire-patrimonial ou sur les sites des municipalités concernées.

Donné à Saint-Hyacinthe, le 26^e jour du mois de mai 2026.

La greffière,



Marie-Pier Hébert